

SCP GIRARD-MADOUX & ASSOCIES

AVOCATS

20 rue Jean-Pierre Veyrat

73000 CHAMBERY

Tel : 04.79.62.00.37 / Fax : 04.79.62.19.8 6

SELARL VIARD & HERISSON GARIN

AVOCATS

Immeuble le Bois Fleuri

18 chemin des Galibouds

73200 ALBERTVILLE

Tel : 04.79.32.77.28 / Fax : 04.79.32.87.60

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DENOMME LE ROCHER DE L'AIGLE
situé sur la commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP (Savoie), Lieudit Les Perettaz.

ADJUDICATION FIXEE AU VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2017 A 14 H 00

**A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de
Grande Instance d'ALBERTVILLE, au palais de justice.**

MISE A PRIX : VINGT MILLE EUROS (20 000 €)

Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Sur la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP (73130), lieudit Les Perettaz dans un ensemble immobilier dénommé « Le Rocher de l'Aigle » soumis au régime de la copropriété, figurant au cadastre sous les références suivantes :

- Section A n°1261 pour 01 a 95 ca,

La consistance des biens et droits immobiliers hypothéqués comprennent :

- Le lot n°9, correspondant, dans le bâtiment Accueil, à une cave située au niveau -1 et portant le numéro 9 et aux 1/968^e des parties communes de l'ensemble immobilier,
- Le lot n°20, correspondant, dans le bâtiment B, à un studio au niveau 0, porte en face sur le palier d'étage, portant le numéro B2 sur le plan, comprenant entrée avec placard, séjour avec coin cuisine et balcon, salle de bains avec WC et aux 22/968^e des parties communes de l'ensemble immobilier, dont notamment le local à skis situé au niveau -1 du bâtiment Accueil avec jouissance privative d'un casier dans ce local,
- Le lot n°26, correspondant, dans le bâtiment B, à un studio au niveau +2, porte en face sur le palier d'étage, portant le numéro B7 bis sur le plan, comprenant entrée avec placard, séjour avec coin cuisine et balcon, salle de bains avec WC et aux 21/968^e des parties communes de l'ensemble immobilier,

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division – règlement de copropriété reçu par Maître Denis RENOUD, notaire à LA CHAMBRE (Savoie), le 12 décembre 1992 dont copie authentique a été publiée à la Conservation des hypothèques de CHAMBERY, 1^{er} Bureau, le 18 janvier 1993, volume 1993P numéro 674, plusieurs fois modifiés ensuite.

OCCUPATION :

L'immeuble n'est pas occupé.

A LA REQUETE DE LA CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE PARIS 8 EUROPE, société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 315843359, dont le siège social est 41 rue de Rome à PARIS (75008), agissant en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat postulant **Maître Virginie HERISSON GARIN de la SELARL VIARD & HERISSON GARIN**, et pour Avocat plaident **Maître Antoine GIRARD-MADOUX de la SCP GIRARD-MADOUX & Associés**.

VISITE : Visite sur place le lundi 28 août 2017 de 14h à 15h.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE, service des saisies immobilières (RG n°16/00100) ou dans les locaux de Maître Virginie HERISSON GARIN de la SELARL VIARD & HERISSON GARIN, Immeuble le Bois Fleuri, 18 chemin des Galibouds à 73200 ALBERTVILLE.